

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 mars 2022

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 17 mars 2022, s'est réuni le **24 mars 2022**, à 18 heures, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT-Jean-philippe PERIES (arrivée 19h20)
ARZON	: Roland TABART
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Pascal HERISSON
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLUGOUMELIN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Christophe HAZO - Paulette MAILLOT
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT
ARRADON	: Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à François MOUSSET jusqu'à son arrivée à 19h20
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à David ROBO à partir de 19h10
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLESCOP	: Françoise FOURRIER a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
PLESCOP	: Pierre LE RAY a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Claude LE JALLE
SARZEAU	: David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SARZEAU	: Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SENE	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE
SURZUR	: Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Guy DERBOIS

SURZUR : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Vincent ROSSI
VANNES : Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT
VANNES : Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christine PENHOUE
VANNES : Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Envoyé en préfecture le 28/03/2022

Reçu en préfecture le 28/03/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20220324-220324_DEL42-DE

Ont été excusés :

BADEN

: Anita ALLAIN-LE PORT

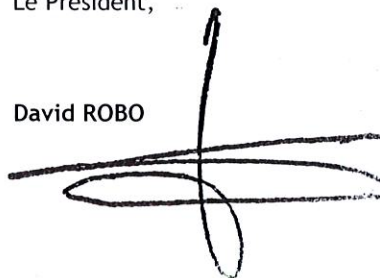
Ont été représentés :

TREDION

: Jean-Pierre RIVOAL a été représenté par Jean-Michel CHOQUET

Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the printed name 'David ROBO'.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2022

CULTURE

RESEAU DES MEDIATHEQUES DU GOLFE PÔLE VIOLET - INTEGRATION LE TOUR DU PARC

Madame Nathalie LE LUHERNE présente le rapport suivant :

En 2021, la Commune du Tour du Parc a signé la convention d'adhésion au réseau des Médiathèques du Golfe, constituant ainsi la 30^{ème} commune à rejoindre le réseau.

Cette adhésion l'inscrit dans la démarche conventionnelle du pôle violet, lequel est composé des médiathèques de SURZUR, LE HEZO, SARZEAU, SAINT ARMEL et SAINT GILDAS DE RHUYS.

Cette convention de pôle accorde les médiathèques d'un même sous-réseau sur leurs règles communes : conditions de prêts, tarifs, circulation des documents, concertation des équipes...

L'intégration du Tour du Parc, à échéance d'avril 2022, nécessite un avenant pour modifier l'article 2 de la convention initiale, signée lors de la constitution du pôle, pour inclure la commune du TOUR DU PARC.

Les autres termes de la convention sont inchangés.

Vu les avis favorables du Bureau du 4 mars 2022 et de la commission Attractivité et Services à la Population du 17 mars 2022 ;

Il vous est proposé de :

- *approuver l'avenant, joint en annexe, modifiant l'article 2 « composition du pôle » de la convention du pôle Violet, intégrant la commune du TOUR DU PARC dans ce sous réseau;*
- *autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

MEDIATHEQUES DU GOLFE
AVENANT A LA CONVENTION DE SOUS RESEAU POLE VIOLET
Portant sur l'élargissement du pôle à la commune de
Le Tour-du-Parc

Le présent avenant modifie les articles suivants de la convention jointe :

- article 2

Sa signature vaut acceptation de l'ensemble des dispositions de la convention et de son avenant par les signataires. Aux trois signataires de la convention en vigueur à ce jour s'ajoute la commune du Tour-du-Parc.

Article modifié :

ARTICLE 2 - Composition du pôle

Le pôle violet, est composé des médiathèques suivantes, bénéficiant d'un déploiement du logiciel bibliothéconomique dans la phase précisée.

Le Hézo	Phase 2
Le Tour-du-Parc	Avril 2022
Saint-Armel	Phase 2
Saint-Gildas	Phase 2
Sarzeau	Phase 2
Surzur	Phase 2

M. David ROBO,
Président de
Golfe du Morbihan - Vannes agglomération
Date et signature

M. Guy DERBOIS,
Maire de
Le Hézo
Date et signature

M. François MOUSSET,
Maire de
Le Tour-du-Parc
Date et signature

Mme Noëlle CHENEAU,
Maire de
Surzur
Date et signature